

Un partenariat respectueux des différences

Pour la Tunisie, l'UpM offre l'avantage de recentrer Barcelone autour de projets d'infrastructures et d'éviter des sujets tels que les réformes politiques et les droits de l'homme.

Ridha Kéfi

Pour souligner leur ferme engagement dans le processus euroméditerranéen, les responsables tunisiens aiment rappeler que leur pays a été le premier, au sud de la Méditerranée, à avoir signé – en juillet 1995, soit quatre mois avant le Sommet euroméditerranéen de Barcelone –, un accord d'association avec l'Union européenne (UE) pour la mise en place d'une zone de libre échange à l'horizon 2010. Ils aiment également rappeler que leur pays a été aussi le premier dans la région à avoir aboli, depuis janvier 2008, tous les tarifs pour les produits industriels en provenance du Vieux Continent.

Ce pays de 10,2 millions d'habitants, souvent présenté comme le plus stable et le plus prospère en Afrique du Nord (5 % de croissance annuelle moyenne au cours des 20 dernières années), est si fortement amarré à l'UE que celle-ci représente aujourd'hui 78 % de ses échanges extérieurs. Deux-tiers de ses exportations sont aussi assurés par les quelques 2 800 entreprises *off-shore*, en majorité européennes, implantées sur son sol, tandis que le volume de ses échanges extérieurs avec l'Europe a doublé en 10 ans, passant à près de 15 milliards d'euros. Premier site d'investissement européen au sud de la Méditerranée (par tête d'habitant), la Tunisie est également – ceci explique peut-être cela – le pays de la région qui profite le mieux (et le plus par tête d'habitant) des aides européennes dans le cadre du Processus euroméditerranéen.

Pour toutes ces raisons, le pays du président Zine El Abidine Ben Ali – qui vient de se faire réélire, le 25 octobre dernier, pour un cinquième mandat de cinq ans – ne ménage aucun effort pour développer ses relations avec l'UE. Il a ainsi amorcé, depuis février 2009, avec cet espace économique comprenant aujourd'hui 27 pays, des négociations délicates sur la libéralisation de l'investissement, des services et de l'agriculture.

Pour un 'partenariat avancé'

Souvent loué pour ses efforts réels de modernisation sociale et pour ses fondements économiques solides, la Tunisie collectionne les bons classements en matière de compétitivité et de gouvernance établis par les organismes internationaux (Fonds moné-

taire international, Banque mondiale, Forum mondial de Davos...). Et c'est pour se maintenir dans cette dynamique de réforme et de développement que le pays demande un soutien plus accru de l'UE à ses efforts de libéralisation. Il a ainsi formulé officiellement, en novembre 2008, sa volonté d'accéder à un « partenariat avancé », à l'instar du statut avancé accordé par l'UE au Maroc, tout en sachant que ses partenaires européens seront d'autant plus disposés à son égard qu'il aura avancé lui-même sur des sujets aussi délicats (pour lui) que la démocratie et les droits de l'homme, où ses « performances » sont souvent jugées très mitigées.

C'est dans l'esprit de cet engagement ferme dans la construction de l'espace euroméditerranéen que la Tunisie a été parmi les premiers pays de la région à annoncer officiellement, dès l'été 2007, son soutien au projet d'Union méditerranéenne lancé quelques mois plus tôt par Nicolas Sarkozy au cours de sa campagne pour la présidentielle française. Ce soutien, elle l'a d'ailleurs réaffirmé par la voix même de son président, lors de la visite d'Etat du chef d'Etat français en Tunisie, fin avril 2008. A cette occasion, Ben Ali a appelé à « une participation plus large des pays de la rive sud à l'élaboration des plans et à la prise des décisions », soulignant ainsi les exigences d'« appropriation » et de « cogestion » qui seront inscrites par la suite dans l'architecture institutionnelle de cette Union en gestation.

Le président tunisien, qui n'affectionne pas particulièrement les joutes internationales, a d'ailleurs tenu à prendre part, le 13 juillet 2008, au Sommet fondateur de l'Union pour la Méditerranée (UpM), qui a réuni à Paris les chefs d'Etat des pays riverains de la Méditerranée (à l'exception de la Libye) et ceux de l'UE, sous une coprésidence franco-égyptienne. Par la suite, son pays a participé à toutes les réunions de l'UpM aux niveaux des experts, des fonctionnaires et des ministres. Et c'est pour récompenser la Tunisie de son soutien sans faille à ce projet qui lui tient à cœur, malgré les réserves suscitées au Nord (Allemagne) et au Sud (Libye), que le président Sarkozy a promis de défendre la candidature de Tunis pour accueillir le secrétariat général de la nouvelle institution, face à celles de Barcelone (Espagne), berceau du Processus euromé-

diterranéen, de La Valette (Malte) et de Bruxelles (siège de la Commission européenne). Cette promesse a d'ailleurs été confirmée par le secrétaire d'Etat français chargé de la Coopération et de la Francophonie, Alain Joyandet, qui a affirmé, lors de sa visite à Tunis, les 7 et 8 octobre 2008 : « J'ai dit au premier ministre (tunisien) que la France considérait que la Tunisie avait beaucoup d'atouts pour accueillir le secrétariat de l'UpM (...). En tous cas, la France juge la candidature de la Tunisie comme particulièrement intéressante et offrant de nombreux atouts. »

Divergences arabes

Cette promesse française n'a pu cependant être tenue, non par manque de volonté de la part de la France ou d'autres partenaires européens, mais à cause de la forte opposition de deux pays arabes, la Syrie et le Liban, qui refusaient que le secrétariat de l'UpM soit situé dans un pays arabe, de crainte de voir l'Union se transformer en véhicule d'une normalisation des relations avec Israël sans contreparties.

Pour manifester sa mauvaise humeur, la Tunisie a réagi en annonçant, le 30 octobre 2008, via le quotidien gouvernemental francophone *La Presse*, citant une « bonne source », qu'elle ne postulait ni pour le siège de l'UpM ni pour le poste de secrétaire général de cette institution. Pis encore : à la réunion ministérielle du Processus de Barcelone-UpM, tenue quelques jours plus tard à Marseille (3-4 novembre 2008), et qui allait attribuer « par consensus » le siège de la nouvelle institution à Barcelone, elle n'a pas dépêché son ministre des Affaires étrangères, mais un secrétaire d'Etat.

Sans être une surprise, eu égard aux divergences apparues durant l'été 2008 à propos de cette institution entre les pays arabes, ce désistement de dernière minute a été perçu comme l'amorce d'un revirement dans la position de la Tunisie vis-à-vis de l'UpM. La déclaration de son premier ministre, Mohammed Ghannouchi, faite deux semaines plus tard, selon laquelle l'UpM ne peut pas « avoir de grandes ambitions et lancer de grands projets d'infrastructures s'il n'y a pas une volonté de trouver les financements adéquats », a aggravé les craintes de voir l'un des pays sudméditerranéens les plus attachés au projet joindre le groupe des récalcitrants mené par la Libye. Le responsable tunisien, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, au terme de la VIIe Réunion de haut niveau hispano-tunisienne, le 20 novembre 2008, au siège du gouvernement espagnol à Madrid, expliquait que pour éviter que « l'illusion ne se transforme en déception, des programmes et mesures concrètes sont nécessaires ». Est-ce pour atténuer les réserves de son hôte que Zapatero a déclaré que l'Espagne « ne remerciera jamais assez » la Tunisie pour son attitude face à la candidature de Barcelone comme siège de l'UpM, alors que Tunis était également candidate, et que l'Espagne « souhaite et soutient » la nomination d'un tu-

La Tunisie en chiffres

■ Indice de développement humain (IDH)	
Espérance de vie à la naissance, 2007 (années)	73,8
Taux d'alphabétisation des adultes = 15 ans (%), 2007	77,7
Taux de scolarisation combiné pour l'éducation primaire, secondaire et supérieure (%), 2003/07 ¹	76
PIB par habitant (\$PPA), 2007	7 520
Position au classement de l'IDH, 2007	98
■ Démographie	
Population totale, 2007 (millions)	10,3
% d'immigrés sur le total de la population, 2005	0,4
Taux annuel croissance démographique (%), 1990/2006	1,4
■ Santé	
Taux de mortalité infantile, 2006 (pour 1 000 naissances vivantes)	19
Indice de mortalité maternelle, 2005 (pour 100 000 naissances vivantes)	100
■ Accès aux ressources sanitaires	
Dépenses sanitaires publiques, 2005 (% du PIB)	2,4
■ Structure économique et production	
PIB, 2007 (millions \$)	35 000
Croissance moyenne annuelle du PIB, 2007 (%)	6,3
% du PIB du secteur agricole sur le PIB total, 2007	10,9
% du PIB du secteur industriel sur le PIB total, 2007	27,3
% du PIB du secteur services sur le PIB total, 2007	61,6
■ Emploi et chômage	
Taux de chômage, 2005 (%)	44,3
Taux de chômage, 2003/05 ¹ (% population active)	14,2
Taux de chômage pour les femmes, 2003/05 ¹ (% population active féminine)	17,3
Taux de chômage pour les hommes, 2003/05 ¹ (% population active masculine)	13,1
Taux de chômage pour les jeunes, 2005 (% population active, âge 15-24)	31
■ Exportations (US\$ millions)	
Total exportations (Fob), 2007	11 971
Combustible, 2007	1 766
Agriculture, 2007	1 234
Produits manufacturés, 2007	8 288
■ Importations (US\$ millions)	
Total importations (cif), 2007	15 246
Produits alimentaires, 2007	924
Bien d'équipements, 2007	2 997
Combustibles et énergie, 2007	2 113

¹ Dernière donnée disponible sur cette période.

Source : Elaboration interne à partir de données du *Med.2009, L'année 2008 dans l'espace euroméditerranéen*, Institut européen de la Méditerranée et Fondation CIDOB. Barcelone 2009.

nisien au poste de secrétaire général ? Cette position a été, en tout cas, favorablement accueillie par le gouvernement tunisien, qui s'est gardé cependant d'avancer le nom de son éventuel candidat. D'autant que la Jordanie avait déjà avancé celui d'Ahmad Massadeh, son ambassadeur à Bruxelles, soutenu par certains pays arabes et que l'idée d'un candidat palestinien était aussi soutenue, notamment par l'Egypte.

Le projet de l'UpM était en train de piétiner dangereusement, à cause surtout des désaccords arabes sur



Zine El Abidine Ben Ali fut réélu président le 25 octobre, pour un cinquième mandat de cinq ans. Sur la photo, lors de sa prestation de serment. Tunisie, 12 novembre 2009. / FETHI BEALID / AFP/GETTY IMAGES

l'opportunité d'y siéger aux côtés de l'Etat d'Israël, lorsque l'intervention militaire israélienne à Gaza (décembre 2008-janvier 2009) lui a apporté un coup d'arrêt brutal. Pour la première fois, en effet, depuis le lancement du Processus euroméditerranéen, tous les pays arabes, y compris la Tunisie, ont décidé d'un commun accord de boycotter ses réunions, exigeant même sa suspension, jugeant inimaginable de s'asseoir, après tant de morts et de destruction, à la même table que des représentants de l'Etat juif, surtout en l'absence d'un processus de paix.

Le chef de l'Etat libyen, Mouammar Kadhafi, fervent opposant au projet où il voyait une tentative de diviser les pays arabes, n'a pas tardé à monter au créneau pour mettre davantage de pression sur ses homologues arabes : « Nous regrettons ce coup porté à l'UpM alors qu'elle était à ses débuts [...] Est-ce que la destruction de Gaza et le meurtre d'enfants sont parmi les projets concrets promis par l'UpM ? [...] Je pense que les partenaires du sud vont réviser leur adhésion à l'UpM », a déclaré le leader libyen, le 23 janvier 2009.

Moratinos à Tunis

Cependant, pour sortir l'UpM de sa léthargie, les responsables français et espagnols ont multiplié les contacts et pris des initiatives diplomatiques. La visite du ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, le 17 mai 2009 à Tunis, s'insère dans cette tentative de relance du Processus euroméditerranéen à travers l'accélération de la mise en place du secrétariat de l'UpM dans son nouveau siège du Palau de Pedralbes de Barcelone. Pour rallier la Tunisie à la vision de l'Espagne, le chef de la diplomatie espagnole, dont le pays

doit assurer, à partir de janvier 2010, la présidence tournante de l'UE, a fait part de la volonté de Madrid de faire aboutir le souhait de Tunis d'occuper un statut avancé avec l'UE. Il a aussi annoncé une visite du couple royal d'Espagne avant fin 2009 à Tunis, un déplacement destiné, selon ses termes, à « insuffler une nouvelle dynamique de coopération et d'entente » aux relations des deux pays. Au terme de ses entretiens avec le président Ben Ali et avec son homologue tunisien, Abdelwaheb Abdallah, le ministre espagnol a indiqué que « des moyens diplomatiques sont examinés pour mettre en application la déclaration du sommet de Paris », tout en soulignant le souci de la Tunisie de voir l'UpM « commencer à travailler sur les projets décidés ».

La Tunisie, dont l'engagement en faveur de ce projet n'a jamais faibli, malgré les contingences moyen-orientales qui l'ont retardé, a continué à prendre part aux réunions de l'UpM, d'abord informelles, puis formelles, avec notamment les deux réunions ministérielles – le 25 juin à Paris et le 7 juillet à Bruxelles – consacrées au développement durable et aux questions financières. Sa diplomatie

a continué aussi à œuvrer pour que le secrétariat général de l'institution prenne forme à la fin de 2009, pour devenir opérationnel au début 2010, soit un an après l'objectif initialement annoncé au sommet de Paris. Ce nouveau rendez-vous est malheureusement en voie d'être reporté, car la réunion des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UpM, prévue en novembre à Istanbul, a été annulée à cause du refus de l'Egypte et d'autres pays arabes de siéger aux côtés du chef de la diplomatie israélienne, le controversé ultranationaliste Avigdor Lieberman.

Malgré tous ces contretemps et rendez-vous manqués, la Tunisie reste très attachée à la poursuite du Processus euroméditerranéen, dont elle se considère, selon les termes même de son président, comme « l'une des chevilles ouvrières ». Interrogé récemment sur la position de son pays sur l'UpM, dans un entretien au mensuel parisien *Afrique Magazine* (octobre 2009), ce dernier a réaffirmé les espoirs que son pays fonde sur cet ensemble, tout en admettant qu'il « ne pourra pas tout régler, vu l'ampleur des défis à relever ». Malgré les nombreuses difficultés, l'UpM reste cependant, à ses yeux, « une opportunité à saisir pour faire de notre région méditerranéenne un modèle de coopération et de solidarité, d'investissements mutuellement bénéfiques, d'échanges humains et de dialogue interculturel. » Mais pour assurer les conditions d'un réel démarrage de ce projet porteur, les partenaires doivent, selon lui, « s'engager sur la voie de la réalisation de projets concrets, dans les domaines de l'infrastructure, de l'environnement, de l'éducation et des sciences, bref, dans tous les secteurs ayant un impact visible sur la vie des populations. » Quant aux réformes politiques, à la démocratie et aux droits de l'homme, inscrits dans l'article 2 de l'accord d'association Tunisie-UE, ils peuvent attendre... ■